



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Madame le Maire, ses Adjoints
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Invitent la population à assister, nombreuse,

**à la cérémonie commémorative
de
l'Armistice du 11 Novembre 1918**

Rendez-vous à 11 heures 15 devant le monument
du Pont Royal
et à 11 heures 30 devant le monument aux morts
Place de la Mairie.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité,
sera servi à l'issue de cette manifestation

Le Maire,

